

# MODIFICATIONS VOTEES EN ASSEMBLEE GENERALE

## APPLICABLES AU 01 JUILLET 2023

### Serenité Famille

HOSPITALISATION				
<b>Actes, soins, honoraires</b>				
- Médecins signataires OPTAM(CO)	100%	80%	180%	Bordereau facturation acquitté
- Médecins non signataires OPTAM(CO)	100%	60%	160%	Bordereau facturation acquitté
<b>Forfait du patient (Y compris FPV, FPU...)</b>	Néant	Frais Réels	Frais Réels	Forfait en vigueur
<b>Forfait journalier hospitalier</b>	Néant	Frais Réels	Frais Réels	Forfait en vigueur - Durée illimitée
<b>Séjour</b>				
- Frais de séjour	80% ou 100%	20% ou 0%	100%	
- Chambre Ambulatoire	Néant	20 €	20 €	
- Chambre particulière (psychiatrie)	Néant	40 € / jour	40 € / jour	Durée 30 jours par an
- Chambre particulière (médicale et chirurgicale)	Néant	60 € / jour	60 € / jour	Durée 60 jours par an
- Chambre particulière (convalescence)	Néant	50 € / jour	50 € / jour	Durée 45 jours par an
- Lit accompagnant enfant de - 12 ans	Néant	40 € / jour	20 € / jour	Durée 60 jours par an - Fournir bulletin de situation + Facture acquittée
Maternité : fécondation in vitro, péridurale		60 €	60 €	Facture nominative acquittée
DENTAIRE				
<b>Réforme 100 % Santé</b>	<b>Zéro reste à charge dans la limite du panier 100 % santé</b>		<b>Conforme à la réglementation en vigueur (Décret n° 2019-21 du 11 janvier 2019)</b>	
<b>Actes, soins dentaires</b>	70%	220%	290%	
<b>Prothèses dentaires visibles (Tarifs modérés ou libres)</b>	70%	250%	320%	
<b>Prothèses dentaires non visibles (Tarifs modérés ou libres)</b>	70%	220%	290%	
<b>Implant</b>	Néant	250 €	250 €	Forfait annuel par bénéficiaire - Facture nominative acquittée
<b>Non Remboursé</b>	Néant	250 €	250 €	Forfait annuel par bénéficiaire - Facture nominative acquittée
<b>Orthodontie</b>	70%	230%	300%	